

# Réunion de mobilisation des dirigeants du monde en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

New York, le 27 septembre 2015

**Intervention de S.E. M. Xavier Bettel  
Premier ministre du Luxembourg**

*Seul le texte prononcé fait foi.*

Monsieur le Président,  
Madame la Directrice exécutive,

Pour atteindre un monde où l'égalité entre femmes et hommes est un état de fait, mon Gouvernement poursuit quatre grandes priorités, inscrites dans le programme gouvernemental, mais également dans notre Plan d'égalité des femmes et des hommes 2015-2018 :

Premièrement, nous voulons éliminer les inégalités dans la prise de décisions, surtout dans les domaines politique et économique. Le Luxembourg entend mettre en œuvre une politique volontariste en la matière.

- Nous nous engageons à faire le maximum pour atteindre d'ici 2019 un quota minimal de 40% de femmes dans tous les conseils d'administration des établissements publics au Luxembourg ;
- Nous tenterons d'atteindre d'ici 2019 un quota minimal de 40% de femmes dans les nominations au sein de conseils d'administration d'entreprises privées que l'Etat peut pourvoir en tant qu'actionnaire ;
- Nous avons déposé une modification de loi sur le financement des partis politiques de manière à introduire l'obligation pour les partis politiques de garantir un quota de 40% de femmes sur les listes de candidatures. En cas de non-respect des minima imposés, des sanctions financières sont prévues.

Deuxièmement, nous impliquons activement les hommes dans la recherche de l'égalité hommes-femmes, notamment dans la réorganisation du marché du travail et la répartition équitable du volume de travail.

- Nous avons réformé cette année le congé parental afin d'inciter plus d'hommes à en profiter, ainsi que d'autres mesures pour garantir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Nous nous engageons à poursuivre dans cette voie. La vie familiale et la vie professionnelle doivent être compatibles.

L'implication des hommes est également une priorité dans la lutte contre les violences domestiques : les hommes doivent être des partenaires à part entière. En matière de lutte contre la violence domestique :

- Nous nous engageons à ratifier la Convention d'Istanbul dans les meilleurs délais.

Troisièmement, nous comptons bâtir sur les succès de l'intégration transversale de la dimension du genre dans toutes les politiques au Luxembourg : les femmes et les filles doivent avoir accès aux mêmes études que les hommes et les garçons, surtout dans le domaine des sciences, de la technologie et des mathématiques.

- Nous nous engageons à poursuivre au niveau des écoles les campagnes de sensibilisation pour déconstruire les stéréotypes.

Quatrième et dernière priorité, nous allons persévérer dans la lutte contre toute forme de discrimination - notamment sexiste - et œuvrerons à la mise en place d'une culture d'égalité et d'inclusion. Cette lutte, nous entendons la poursuivre au niveau national, mais également au niveau international : notre aide publique au développement, qui s'élève à 1% de notre revenu national brut, poursuit une stratégie de prise en compte systématique des conditions, priorités et besoins propres aux femmes et aux hommes dans toutes les interventions.

- Nous nous engageons à maintenir à leur haut niveau nos contributions financières en matière de *gender mainstreaming* au budget des organisations onusiennes. Nous resterons un partenaire solide et fiable d'ONU-Femmes dont nous sommes l'un des 20 contributeurs les plus importants.

Monsieur le Président,  
Madame la Directrice exécutive,

L'heure est à l'action. Nous continuerons d'apporter notre contribution à la consolidation de l'égalité entre femmes et hommes.

Je vous remercie de votre attention.